

Montreuil, le 8 septembre 2011.



CAP des Éducateurs

de l'os à la moelle...

Nous reviendrons dans quelques jours sur les informations dont nous disposons pour cette rentrée et pour l'année prochaine...

A l'occasion de la CAP des éducateurs qui se tient ce jour, nous posons quelques questions à la direction...sans grand espoir de réponse, puisqu'il s'agit pour elle de cacher le plus longtemps possible l'ampleur du désastre!

La CAP des éducateurs intervient alors que les mauvaises nouvelles s'accumulent, confirmées par les Directions Inter-Régionales.

Le recentrage au pénal a contraint plusieurs centaines de collègues administratifs, techniques et de directions à quitter notre administration : 420 selon notre directeur actuel devant les sénateurs!

En juin, les directeurs de la PJJ successifs annonçaient qu'ils étaient « au bout du possible » et qu'aller plus loin impliquerait « d'attaquer l'os »...Clairement, ce n'est plus l'os qui est attaqué, c'est la moelle!

Le budget 2012 sera très mauvais, et comme l'indique la note de cadrage du BOP 2012, il n'y a plus « rien à tondre » dans les fonctions supports, c'est donc le « cœur de métier » comme le disent joliment les sociétés d'audits chargées de conceptualiser la casse sociale, qui va trinquer...

La transformation de 20 EPE en CEF va conduire à des fermetures mécaniques d'établissement supplémentaires. Cette frénésie de CEF nous amène droit à la réponse unique et uniforme qui ne correspond pas à la personnalité des jeunes.

La participation de la PJJ à des « machins sans avenir » comme les ERS ou les EPO (super CPI qui orientent en 8 jours!) inventés par Yvan Lachaud, ne sont pas une réponse sérieuse à nos missions.

Enfin, nous savons que désormais, l'insertion et le milieu ouvert sont directement concernés par les coupes budgétaires sans fin.

- La fermeture des « petites unités de MO » est planifiée puisqu'il faut une « *taille critique minimale* »...
- Le recentrage n'est plus simplement sur les mineurs délinquants, mais sur les « *mineurs les plus délinquants* », ce qui promet un nouvel essorage des moyens...

Montreuil, le 8 septembre 2011.

- La remise en cause des normes est désormais inscrite, seules les mesures pénales seront comptabilisées pour le calcul des postes. Remise en cause immédiate des moyens en cas de baisse d'activité sur quelques semaines. Remise en cause du temps alloué aux politiques publiques etc...
- La prise en compte purement comptable amène à considérer que 25 jeunes par éducateur est un minimum et non un maximum...
- Ajoutons que tout ce que nous avons dit sur la MJIE se confirme, et qu'il y a une attaque frontale sur la pluridisciplinarité, qui se traduit par la remise en cause des postes d'ASS - 20 postes en Ile de France- ou la remise en cause du temps FIR des psychologues acté par l'Unsa, FO et C Justice au plein cœur de l'été...
- Enfin et plus grave, passer de la logique de la « *réponse à la demande* » des magistrats qui est le fondement du service public à « *l'offre de service* » conduira inéluctablement le service public de la PJJ à abandonner des régions entières et des milliers de jeunes qui correspondent pourtant aux missions régaliennes.

Nous sommes donc dans une phase de **déconstruction** méthodique de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, qui verra son budget de fonctionnement amputé de 2,5% en 2012 et qui sera sans doute en grande difficulté financière dès la fin de cette année...

Nous voudrions avoir des informations sur les conséquences du nouveau plan de rigueur du gouvernement. Le note du 29 juillet semble très en attente du dégel de la réserve budgétaire pour finir l'année.

Selon des informations parues dans la presse, celle-ci resterait gelée et la réserve de l'an prochain augmentée. Cette information, si elle est exacte, aggraverait la situation et pourrait conduire à des « accidents industriels » si les Trésoriers Payeurs Généraux refusaient de mettre en paiement, des factures voire des salaires comme en 2009...

Pour la CGT, la bataille pour le maintien et la pérennisation de l'emploi sera au cœur de notre action.

Face à une direction qui apparait incapable de défendre ses moyens face au reste du ministère et à Bercy, **nous en appelons aux professionnels pour défendre leur outil de travail, leurs emplois et leurs conditions de travail,**

Désormais c'est la survie même de la DPJJ comme administration autonome qui est posée, dès les élections de 2012 passées.

Dernière minute : le Cef de Nîmes est transformé en EPO!!! il va falloir nous expliquer... Certes Sarkozy devait faire un cadeau au député « nouveau centre » Yvan Lachaud qui est élu de...Nîmes. Mais transformer un CEF en super CPI alors que 20 EPE doivent devenir CEF semble pour le moins incohérent! L'EPO -qui n'existe pas juridiquement- est-il dans l'enveloppe CEF ou dans le pillage des moyens de l'hébergement ? Nous le saurons bientôt!